



STE EULALIE DE CERNON
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 juin 2016 A 18H00

Présents : CADENET Thierry, FORESTIER Yoann, GELY Julie, GLANDIERES Célia, MURET Sophie, Frédéric RIGAL, VIALA Julien, VIALA Philippe, VINAS Marie-Laure,

Absent excusé : Yves GAZZO
Secrétaire : Célia Glandières

➤ Amortissement des biens :

Approbation à l'unanimité des durées d'amortissement des biens futurs de la commune.

➤ Aire de camping cars :

Suite à la réception de la confirmation d'une aide de l'état (DETR 2016) de 33 067,5 € , le plan de financement de l'aire de camping cars doit être repris en intégrant ce montant. L'autofinancement de la commune s'élèvera à 43 571 euros.

➤ Subventions aux associations :

Le conseil municipal se prononce pour l'attribution de 700 euros aux associations suivantes : ASVL (foot), La Case, Festival de musique de chambre, Foyer rural et 150 euros à l'AVAL pour la gestion de la bibliothèque.

➤ Admission en non-valeur :

Des titres pour un montant de 235,10 sont admis en non-valeur. Ce sont essentiellement des reliquats de la cantine datant de plusieurs années.

➤ Bail de la forge :

Le bail liant la commune à Mr Lemire va être repris afin de corriger plusieurs incohérences et sera porté à 150 euros au lieu de 100 euros par mois à compter du 1^{er} juillet 2016.

Compte tenu des travaux d'assainissement qui ont traversé la forge et perturbé son activité, le loyer du mois d'avril ne sera pas facturé à Mr Lemire.

➤ Reprise des concessions au cimetière :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la reprise de 16 concessions du cimetière qui sont en état d'abandon.

➤ Acquisition de la bergerie du GAEC des Templiers

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce pour l'acquisition de la bergerie du GAEC des Templiers pour un montant de 120 000 euros sous réserve que le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal permette l'aménagement des ces bâtiments en salle communale.

➤ Questions diverses :

Le conseil municipal adopte une décision modificative permettant le règlement du site internet de la commune pour un montant de 1 660 euros HT

Adoption d'une prime mensuelle de 38,94 euros pour l'employée de l'agence communale. 8 pour et 1 abstention.

Mas Trinquier :

Le conseil municipal valide différents échanges entre la commune et des propriétaires riverains du Mas Trinquier. Une enquête publique validera l'opération.

Adhésion syndicat mixte A 75 : le montant annuel de l'adhésion s'élève à 11 euros.

Réunion Communes nouvelles :

Thierry CADENET et Frédéric RIGAL font part à l'assemblée d'une réunion au sujet des communes nouvelles qui a réuni les communes de La Cavalerie, l'Hospitalet, Lapanouse de Cernon, Labastide Pradines, Le Viala du Pas de Jaux et Nant. En l'état actuel des choses, craignant que ce ne soit une strate administrative supplémentaire qui aura pour conséquence une perte d'autonomie et un éloignement du pouvoir de décision, à l'unanimité, le conseil municipal se prononce contre une éventuelle fusion de communes.

Transport :

La municipalité va convier prochainement les associations et les personnes intéressées par le sujet à une réunion sur la problématique du transport des personnes qui en sont dépourvues et des associations.

P.D.I.P.R. : le conseil adopte une délibération inscrivant les sentiers de randonnée au plan départemental de randonnée (PDIPR). Le conseil autorise le Maire à signer les conventions avec les propriétaires riverains.

La séance est levée à 19h40.